

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Société : AB Conseil

Forme : EURL

Adresse du siège social : 8 Allée de la Forêt, 78170 La Celle-Saint-Cloud

SIRET : 940 995 095

Associé unique : Alexandre Bodmer

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, l'associé unique de la société AB Conseil, s'est réuni en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social.

Rappel du contexte

Lors de la constitution de la société, une erreur matérielle a été commise concernant la date de clôture du premier exercice social, initialement fixée au 30 juin 2025, alors que l'intention réelle de l'associé unique était de fixer cette date au 30 juin 2026.

Décision

Après en avoir délibéré, l'associé unique décide :

- de modifier la date de clôture du premier exercice social ;
- le premier exercice social, initialement clos au 30 juin 2025, sera exceptionnellement clos le 30 juin 2026.

En conséquence, l'article des statuts relatif à la durée et à la clôture de l'exercice social est modifié.

Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au gérant pour effectuer les formalités légales et réglementaires nécessaires.

Fait à La Celle-Saint-Cloud, le 18 décembre 2025

Signature de l'associé unique :

Alexandre Bodmer

